NOTICE D'INSTALLATION (à conserver)
REGLETTES

ATTENTION :

Bien lire les instructions avant l'installation.
Toutes les opérations indiquées ci-dessous doivent être effectuées hors tension.
L'installation doit être réalisée par une personne qualifiée et conformément aux règles définies dans la norme des installations électriques NF C15-100.

230 V~ 50/60 Hz

Intérieur **IP20**

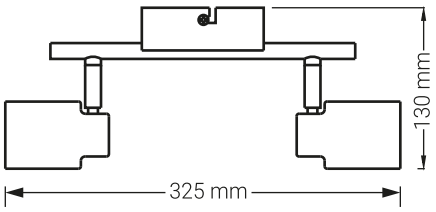

Réf. : 0960 - Chrome / Type : 2218-2BL CH
Réf. : 0962 - Noir / Type : 2218-2BL BK

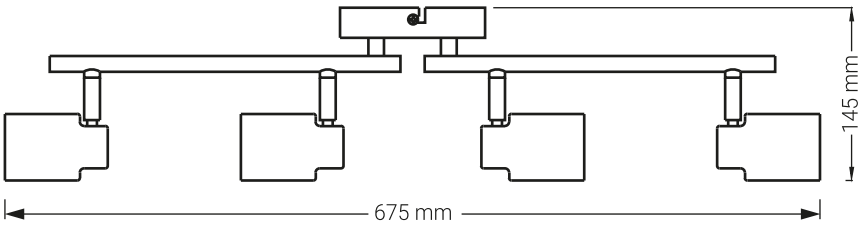

Réf. : 0961 - Chrome / Type : 2218-4RL CH
Réf. : 0963 - Noir / Type : 2218-4RL BK

1. Désolidariser la ou les patères de fixation en agissant sur les vis latérales de maintien.
2. Plaquer la ou les patères à l'emplacement voulu, marquer les positions de vis au crayon.
3. Procéder au perçage et fixer les patères de fixations au mur.
4. Raccorder les conducteurs d'alimentation au boîtier de raccordement :
   - fil marron ou noir (phase) sur L,
   - fil bleu (neutre) sur N,
   - fil jaune-vert (terre de protection) sur ⏚
   Assurer vous que toutes les connexions soient bien réalisées et qu'aucun fil dénudé ne dépasse du connecteur.
5. Replacer le luminaire sur la ou les patères de fixation et revisser les vis latérales de maintien.
6. Insérer les lampes dans les douilles.
7. Remettre sous tension.

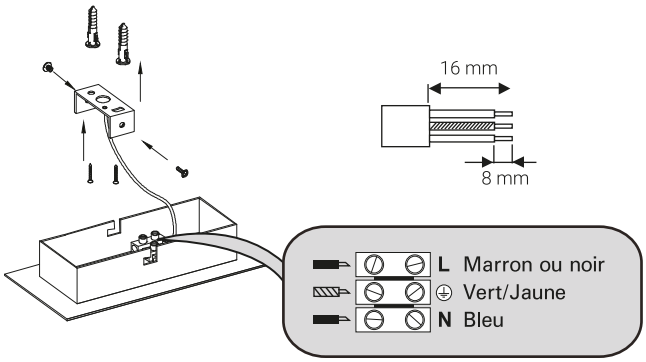

REMPLACEMENT DES LAMPES

Les lampes défectueuses doivent être remplacées immédiatement.
La lampe à utiliser doit être impérativement du type GU10 :
Uniquement LED 10 W max.

Avant de changer les lampes :
- mettre les appareils hors tension
- laisser refroidir les lampes pendant au moins 15 minutes

Taille requise :

ø50 mm max.

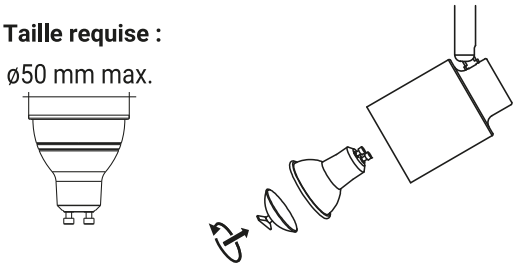

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

- La ligne d'alimentation doit être protégée par un disjoncteur ou un fusible conformément aux règles d'installation des luminaires de classe I définies dans la norme d'installation électrique NF C15-100. De plus, elle devra être protégée par un disjoncteur différentiel résiduel (DDRHS) de 30 mA max.

- Produit soumis à la directive DEEE. Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique, mais rapporté en centre agrée pour le retraitement des déchets électriques et électroniques.